

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Ahuntsic-
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 17 avril 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227360003

**Conclure une entente-cadre avec la firme Lafarge
Canada inc. pour la fourniture et livraison sur
demande de pierre concassée, pour une durée de
vingt-quatre (24) mois, avec deux (2) options de
prolongation - Montant estimé de l'entente-cadre :
3 621 544,00 \$, taxes incluses (entente: 3 149 168,70 \$
+ variation des quantités 472 375,31 \$) - Appel d'offres
public 22-19574 - (2 soumissionnaires)**

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227360003

Conclure une entente-cadre avec la firme Lafarge Canada inc. pour la fourniture et livraison sur demande de pierre concassée, pour une durée de vingt-quatre (24) mois, avec deux (2) options de prolongation - Montant estimé de l'entente-cadre : 3 621 544,00 \$, taxes incluses (entente: 3 149 168,70 \$ + variation des quantités 472 375,31 \$) - Appel d'offres public 22-19574 - (2 soumissionnaires)

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de biens et de services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*
 - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'approvisionnement ont présenté les différentes étapes franchies concernant ce contrat, qui vise à conclure une entente-cadre pour la fourniture et la livraison, sur demande, de pierre concassée. Ils ont expliqué que la pierre concassée sert notamment de fondation dans des projets routiers et dans des projets d'horticulture pour favoriser l'écoulement des eaux.

Le marché de la pierre concassée compte quatre fournisseurs majeurs et, depuis 2017, les appels d'offres de la Ville ont tous été remportés par *Lafarge Canada inc.* Dans le cadre du présent contrat, la quantité au bordereau a cependant été revue à la baisse afin de refléter la consommation des trois dernières années. Les personnes invitées ont

rappelé que l'estimation des quantités ne représente qu'un potentiel d'approvisionnement et que cette entente, qui est disponible à l'ensemble des 19 arrondissements et aux services centraux, est sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande et chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédit.

Enfin, le Service de l'approvisionnement a recommandé d'octroyer le contrat à *Lafarge Canada inc.*, qui est le plus bas soumissionnaire et le fournisseur dont la carrière de pierre concassée est à proximité de tous les arrondissements. De plus, sa soumission présente un écart, favorable à la Ville, de (-2,03 %) avec l'estimation.

Au terme de la présentation, la Commission, qui n'avait pas de questions, remercie les ressources du Service de l'approvisionnement pour leurs explications.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- *Contrat de biens et de services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*
 - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme :*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE227360003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.